

COMPTE-RENDU DU COMITÉ SYNDICAL du 09 septembre 2026

Convoqué le 02 septembre 2026

Réuni à Bollène

Référence délibération	Objet	Vote
D26-44	<u>Nomination du secrétaire de séance</u> Hélène MOULY est nommé secrétaire de séance.	Pour : 23 / 23 Abstention : 0 / 23 Contre : 0 / 23
D26-45	<u>Approbation du Procès-Verbal de la séance du 29 juin 2026</u> Le PV est approuvé.	Pour : 23 / 23 Abstention : 0 / 23 Contre : 0 / 23
D26-46	<u>Adoption du règlement budgétaire et financier</u> Le règlement budgétaire et financier est approuvé.	Pour : 23 / 23 Abstention : 0 / 23 Contre : 0 / 23
D26-47	<u>Choix de l'éco-organisme de la filière à Responsabilité Elargie des Producteurs d'Emballages et Papiers ménagers et assimilés pour la période 2027-2029</u> L'éco-organisme LEKO est retenu. Le contrat avec CITEO sera résilié au 31/12/2026.	Pour : 23 / 23 Abstention : 0 / 23 Contre : 0 / 23
D26-48	<u>Modification du tableau des emplois et des effectifs</u> La modification est approuvée pour supprimer un poste non permanent de chargé de projets et créer un poste non permanent d'agent valoriste.	Pour : 24 / 24 Abstention : 0 / 24 Contre : 0 / 24
D26-49	<u>Contrat de Délégation de service public portant sur la création et l'exploitation d'une unité de valorisation multi-filières de déchets ménagers du SYPP – SYPROVAL / Demande du délégataire de création d'une société dédiée</u> La demande du délégataire de céder le contrat à une société dédiée est rejetée.	Pour : 25 / 25 Abstention : 0 / 25 Contre : 0 / 25

La secrétaire de séance,

Hélène MOULY



, le 09 septembre 2026